Tel est le sens et le rôle de cette médiation qui fait bien Marie Reine de tous les saints, puisqu'elle consiste à nous assurer les victoires nécessaires, la fidélité au devoir, la pratique héroique des vertus, en un mot à nous obtenir la mesure de sainteté attachée par Dieu à notre destinée...

Marie, tout occupée à sanctifier, à sauver les âmes, mérite bien le titre de Reine des Saints. Nous aimerons, pendant ce mois du ciel, à la saluer de cette invocation, la plus chère sans doute à son cœur. Faire des heureux, c'est le rêve de toutes les mères. Faire des bienheureux, c'est la gloire de notre Mère du Ciel. « Marie, a dit M. Olier, est comme un sacrement sous lequel Jésus-Christ distribue ses biens et ses grâces. » Communions donc à ce sacrement par une dévotion de plus en plus confiante, de plus en plus intime. • Jamais, a dit Saint Liguori après bien d'autres, un vrai serviteur de Marie ne périra. » C'est d'une connaissance plus profonde du mystère de Marie, c'est d'une plus étroite union des âmes fidèles avec la Mère de Dieu que le Bienheureux Grignon de Montfort actendait le remède aux maux qui affligeait le monde, le renouvellement de la piété dans l'Eglise; et dans l'ardeur de son saint désir, il adjure le Saint-Esprit de le réaliser: « O Saint-Esprit, souvenez-vous de produire et de former des enfants de Dieu avec votre divine et fidèle épouse Marie!» G. B.



Paroles épiscopales

Le Tiers-Ordre franciscain forme des âmes fortes, des catholiques parfaits, des chrétiens de l'âge apostolique et les place ensuite dans la famille, dans l'atelier, dans les emplois libéraux, dans les écoles, dans les œuvres, afin que leur exemple et leur parole suppléent en beaucoup de cas l'action du ministre de Dieu.

Les Tertiaires sont des apôtres qui s'étudient à faire revivre par leur édifiante conduite dans le commerce de la vie humaine, l'ordre, la paix, la concorde, l'harmonie, contrairement à tant d'apôtres du mal qui propagent la haine des classes, les luttes sociales, l'anarchie.

MGR HECTOR FRONZI, ÉVÊQUE DE CAG I, dans son mandement de carême, entièrement consacré au Tiers-Ordre.